



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 juin 2024 à 19h00

PRESENTS: MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, GEROUDET Francis, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTE EXCUSEE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme BAUD Nadine.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. FINANCES :

- ❖ Versement du FCTVA 2024 : notification Fonds de compensation pour la TVA :
 - En fonctionnement : 3 906,39 € inscription au budget primitif : 4 000 €
 - En investissement : 15 475,24 € inscription au budget primitif : 15 000 €
- ❖ Présentation des travaux en forêt communal proposé par les services de l'ONF pour 2024 et demande de subventions :

Il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale pour 2024.
La nature des travaux est la suivante :

 - Dégagement de plantation pour 1 068,48 € HT ;
 - Protection des plans contre le gibier pour 686,00 € HT.

Le montant estimatif total des travaux est de 1 754,48 € HT.
Il est proposé de solliciter une subvention auprès de du département d'un montant de 1 051,00 € HT correspondant à 60%.

Soit un coût net pour la commune de 703,48 € HT

3. FONCIER :

Acquisition de 19 parcelles situées en Zone Naturelle et 1 parcelle en Zone Agricole pour une superficie de 14 903 m², propriétés des Consorts GALLAY, pour un montant de 1 500 € et frais de notaires à la charge de la Commune.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. URBANISME :

❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire

Mr ROGERS	Route du Col	Rénovation et ext. chalet	En cours d'instruction
Mr et Mme GUENAU	Route du Plan	Construction chalet	En cours d'instruction

Déclaration préalable :

Mr MATHIEU	Route de la Mériver	Création abri voiture	En cours d'instruction
Mme STEELE	Route de la Mériver	Agrandissement terrasse	En cours d'instruction
Mr SPECQ	Route du Plan	Transf. Garage en chambre	En cours d'instruction
Mr FENLON	Route Auguste Ramel	Modificatif grenier	En cours d'instruction

5. QUESTIONS DIVERSES :

❖ 3ème conseil d'école du 10 juin 2024 :

Deux incidents concernant des dysfonctionnements sérieux de la cantine et du périscolaire ont été abordés.

Une commission scolaire a eu lieu très récemment pour trouver des solutions et de nouvelles mesures ont été mise en place.

Les enseignants ont présenté le bilan de l'année écoulée pour toutes les classes, projets pédagogiques effectués tout au long de l'année scolaire en classe maternelle et élémentaire.

Des questions diverses ont été posées sur les devoirs, le travail à l'école, les évaluations régulières, les enfants en difficulté, la possibilité d'avoir un troisième enseignant, l'autorité à l'école, le bruit en classe, les incivilités, l'apparence et la propreté de l'école.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2024 :

Maternelle : 21 élèves (7 PS, 6 MS, 8 GM)

Elémentaire : 33 élèves (9 CP, 5 CE1, 3 CE2, 11 CM1, 5 CM2)

Aucune fermeture de classe n'a été évoquée cette année, cependant le RPI ne peut pas se permettre de perdre des élèves et nous devons rester vigilants à ce que l'image de l'école soit toujours positive.

Le Conseil Municipal remercie les enseignants pour leur implication et l'énergie déployées tout au long de l'année scolaire au service des enfants de nos communes et de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

❖ Retour réunion SYANE

Une réunion a eu lieu le 13 juin 2024 avec les conseillers en énergie du SYANE suite à la signature de la convention d'adhésion au service Maîtrise de l'énergie.

La commune de la Côte d'Arbroz a souhaité adhérer au service de conseil en énergie afin de faire un bilan global de son patrimoine et d'avoir un programme cohérent de rénovation énergétique de celui-ci, avec un accent sur le bâtiment de la mairie.

Un besoin d'audit énergétique a donc été identifié pour le bâtiment de la mairie, qui comprends 3 logements au-dessus, des garages et un atelier en-dessous.

Un suivi des consommations et factures en électricité et fioul (église) sera effectué.

Un point sur les bâtiments de la commune sera réalisé, notamment la mairie et les appartements, à rénover, en matière d'isolation par l'extérieur, menuiseries. Installation de panneaux photovoltaïques à envisager si possibilité.

L'école maternelle : problèmes d'étanchéité des ouvrants, réduire le chauffage en l'absence des élèves et de l'équipe pédagogique. Proposition d'installer une horloge sur le thermostat.

L'RATELI et l'ancienne Bibliothèque : 2 compteurs d'électricité pouvant être fusionné en un seul triphasé.

L'église : étanchéité de la toiture, contact en cours avec un architecte du patrimoine, le chauffage est réglé manuellement et peu utilisé, pas de besoin à cette étape.

La salle communale du Mont-Chéry : plancher chauffant électrique avec une régulation manuelle, possibilité d'installer un programmateur.

Le bus de l'école et les engins de déneigements peuvent être intégrés au suivi énergétique.

L'éclairage public : mise en place de l'extinction nocturne de 23 h à 5 h depuis 2020 qui a permis une réduction importante des coûts de consommation. Demande de la commune d'évaluer la prolongation de l'extinction d'une heure soit jusqu'à 6 h le matin.

❖ Courrier de Mme RAMEL : Vitesse excessive des voitures, motos, vélos (à la descente) sur la route départementale du Col. Un rendez-vous est prévu avec la CCHC pour étudier toutes les possibilités afin de faire ralentir les usagers de cette route.

La vitesse excessive est mise en évidence sur toute la route départementale : du pied de la Côte au Col de l'Ancrenaz.

Des aménagements démontables pour l'hiver ont déjà été réalisés au Col pour faire ralentir les usagers.

- ❖ Demande de Mme BARROW : route des Avorzis concernant une parcelle de la commune.
Mme BARROW demande l'autorisation de construire les fondations d'un mur de 1m 50 sur la parcelle de la commune. Le permis de construire prévoit qu'elle se mette en limite de propriété.
En conséquence, le conseil municipal refuse sa demande.

- ❖ Point sur les travaux du Chalet d'Alpage.

Les travaux de bardage, du balcon et des gouttières sont terminés. Il reste à réaliser la porte de garage et les descentes de chenaux.
Un devis sera demandé à Gaël Denis pour crépir les façades du soubassement.

- ❖ Rappel de la procédure sur le dépouillement des élections :
Le dépouillement doit être fait par des scrutateurs désignés parmi les électeurs présents.

Prochain conseil le 12 août 2024 à 19h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h.

Le Maire,
Sophie MUFFAT

Le secrétaire,
BAUD Nadine

